



Strasbourg, 30.01.2020

PC-CP (2020) 1

**GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE**

**(PC-CP)**

**23<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail  
Strasbourg, 21-23 janvier 2020**

**RAPPORT SOMMAIRE DE RÉUNION**

**Document établi par la  
Direction générale Droits de l'homme et État de droit**

**RÉSUMÉ**

Le Groupe de travail du PC-CP :

- a souhaité la bienvenue à ses membres nouvellement élus, à savoir M. Vivian Geiran (Irlande) ; M. Manfred Kost (Allemagne) ; Mme Maria Lindström (Suède) et Mme Laura Negrodo López (Espagne) ainsi qu'aux représentants de l'Azerbaïdjan, de la Belgique, du Mexique, de la Pologne, de la Fédération de Russie, d'Euopris, de la CEP, de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi qu'aux experts scientifiques ;
- a pris note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la Société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe, qui a précisé que la tenue d'une Conférence sur la justice adaptée aux enfants/la justice restaurative pour les enfants (23 mars 2020) fait partie des priorités de la présidence géorgienne (novembre 2019 - mai 2020) et sera l'occasion de promouvoir la Recommandation CM/Rec(2018)8 relative à la justice restaurative en matière pénale, qui a été rédigée par le PC-CP. Il a également informé l'auditoire des priorités du Conseil de l'Europe pour 2020-2021, à savoir l'intelligence artificielle, la protection de l'environnement par le droit pénal, la lutte contre le terrorisme et le trafic de migrants. M. Kleijssen a informé l'auditoire de la création d'un nouveau comité ad hoc sur l'intelligence artificielle, qui a tenu sa première réunion en novembre 2019 et a entamé l'élaboration de son cadre juridique général de l'IA conformément aux normes du Conseil de l'Europe, en laissant aux commissions thématiques le soin d'examiner les implications de son utilisation dans leurs domaines de compétence ;

- a remercié le PC-CP pour la révision et la mise à jour des Règles pénitentiaires européennes et a précisé que le texte serait inscrit à l'ordre du jour du Comité des Ministres le 27 mars 2020. Il s'est également dit très satisfait de la collecte de données SPACE qui suscite chaque année un grand intérêt de la part des médias et qui est reconnue et utilisée dans le monde entier.
- a pris note des informations communiquées par M. Carlo Chiaromonte, Coordinateur du Conseil de l'Europe sur le contre-terrorisme, chef de la Division du droit pénal et de la Division de la lutte contre le terrorisme, Secrétaire du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) à propos des priorités du CDPC pour 2020-2021, en particulier en ce qui concerne la tenue programmée d'une Conférence des ministres de la Justice consacrée à la surpopulation carcérale et la garantie prise devant le PC-CP et sa Secrétaire de rédiger un cadre conceptuel sur cette question.
- a souhaité la bienvenue à M. Harvey Slade (Royaume-Uni) qui a rejoint l'équipe d'experts scientifiques et a poursuivi la révision du projet de recommandation concernant l'évaluation, la gestion et la réinsertion dans la société des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions à caractère sexuel et de son projet d'exposé des motifs, à la lumière des observations formulées lors des dernières réunions plénières du PC-CP et du CDPC (fin 2019) et des commentaires et suggestions transmis aux experts par les associations médicales qui s'occupent des auteurs d'infractions à caractère sexuel.
- a pris en considération la question de l'intelligence artificielle dans l'action des services pénitentiaires et de probation, conformément au mandat confié au PC-CP pour 2020-2021 et a décidé d'inviter un consultant extérieur à faire une présentation lors de la réunion plénière du PC-CP (13-15 octobre 2020) en vue de rédiger éventuellement en 2021 une série de normes éthiques relatives à l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation.
- a pris note des informations communiquées par le Secrétariat concernant la tenue de deux conférences programmées dans le cadre du nouveau programme conjoint CE/CdE en lien avec les Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) (sur les nouvelles formes de criminalité, notamment la cybercriminalité et sur les corrélations entre les taux de criminalité, les taux de sanctions et les taux d'incarcération), a admis que le thème de la première conférence (qui doit se tenir en avril ou mai 2020) n'a pas de lien direct avec les questions pénitentiaires et de probation et a convenu que Mme Annie Devos, Présidente du PC-CP siègera au comité scientifique qui préparera la seconde conférence (dont la tenue est prévue pendant la semaine du 16 au 20 novembre 2020) ;
- a pris note de la présentation sur la santé mentale en période de probation envoyée par le Professeur Charlie Brooker (Royaume-Uni), expert scientifique, qui n'a pas pu assister à la réunion et a décidé d'inviter à la réunion du Groupe de travail en septembre, un expert en psychiatrie médico-légale qui s'occupe des auteurs d'infractions incarcérés et en période de probation et de poursuivre l'examen de cette question avant de décider si la Recommandation du Comité des ministres n°(98)7 doit être mise à jour et complétée ou si une nouvelle recommandation doit être élaborée pour couvrir à la fois les aspects pénitentiaires et de probation de la santé mentale ;
- a examiné s'il est nécessaire de mettre à jour et de compléter le Guide concernant la radicalisation et l'extrémisme violent et a estimé, à l'unanimité, qu'à ce stade, cela serait prématuré ;
- a examiné le Mandat du PC-CP pour 2020-2021 et approuvé ses priorités de travail et son plan de travail pour les deux années concernées ;
- a validé la liste des intervenants et modérateurs ainsi que le contenu général et le déroulement de la 25<sup>e</sup> CDPPS (Dublin, 9- 10 juin 2020) et a établi son programme préliminaire.
- a validé les dates des prochaines réunions du Groupe de travail du PC-CP (1-3 avril et 7-9 septembre 2020).

1. Le Groupe de travail du Conseil de coopération pénologique a tenu sa 23<sup>e</sup> réunion à Strasbourg du 21 au 23 janvier 2020 sous la présidence de Mme Annie Devos et de Mme Nadya Radkovska, la vice-présidente. La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport (Annexe II).

**I. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux. Rapport sommaire de la dernière réunion. Informations fournies par le Secrétariat**

2. L'ordre du jour (voir Annexe I) et l'ordre des travaux sont adoptés. Le rapport de la réunion plénière du PC-CP [Doc. PC-CP (2019) 10] est approuvé.
3. Les participants prennent note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la Société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe, qui précise que la tenue d'une Conférence sur la justice adaptée aux enfants/la justice restaurative pour les enfants (23 mars 2020) fait partie des priorités de la présidence géorgienne (novembre 2019 - mai 2020) et sera l'occasion de promouvoir la recommandation CM/Rec (2018)8 relative à la justice restaurative en matière pénale, élaborée par le PC-CP. Il informe également l'auditoire des priorités du Conseil de l'Europe pour 2020-2021, à savoir l'intelligence artificielle, la protection de l'environnement par le droit pénal, la lutte contre le terrorisme et le trafic de migrants. M. Kleijssen informe également l'auditoire de la création d'un nouveau comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) qui a tenu sa première réunion en novembre 2019 et a entamé l'élaboration de son cadre juridique général en matière d'IA conformément aux normes du Conseil de l'Europe, en laissant aux commissions thématiques le soin d'examiner les implications de son utilisation dans leurs domaines de compétence. Il invite donc le Groupe de travail du PC-CP à commencer à prendre en considération l'utilisation de l'IA dans les services pénitentiaires et de probation (dans le prolongement des débats tenus lors de la 24<sup>e</sup> CDDPS à Chypre en 2019). Même si, dans certains pays, ces services n'utilisent pas encore l'IA, d'autres pays dans le monde ainsi qu'en Europe y ont déjà recours et le personnel doit être prêt à relever les défis qui peuvent se poser et se montrer proactif dans ce domaine afin pour d'éviter tout impact négatif pouvant résulter de l'IA.
4. M. Kleijssen remercie le PC-CP pour la révision et la mise à jour des Règles pénitentiaires européennes et précise que le texte sera inscrit à l'ordre du jour du Comité des Ministres le 27 mars 2020. Il se dit très satisfait de la collecte de données SPACE qui suscite chaque année l'intérêt des médias et qui est reconnue et utilisée dans le monde entier.
5. Le Groupe de travail du PC-CP prend note des informations communiquées par M. Carlo Chiaromonte, Coordinateur du Conseil de l'Europe sur le contre-terrorisme, chef de la Division du droit pénal et de la Division de la lutte contre le terrorisme, Secrétaire du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) à propos des priorités du CDPC pour 2020-2021, en particulier en ce qui concerne la tenue programmée d'une Conférence des ministres de la Justice consacrée à la surpopulation carcérale. Il souligne que, dans le cadre de la tenue de cette Conférence (dont le lieu et les dates pour 2021 n'ont pas encore été fixés), il est demandé au PC-CP et à sa Secrétaire de rédiger un cadre conceptuel proposant un programme précis et des intervenants.

**II. Évaluation, gestion et réinsertion dans la société des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions à caractère sexuel**

6. Les participants souhaitent la bienvenue à M. Harvey Slade (Royaume-Uni) qui a rejoint les autres experts scientifiques, Mme Marianne Fuglestad (Danemark) et M. Kieran McCartan (Royaume-Uni) et examinent le projet de Recommandation révisé concernant l'évaluation, la gestion et la réinsertion des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions à caractère sexuel et son projet d'exposé des motifs. Les modifications apportées par les experts depuis leur réunion de septembre 2019 tiennent compte des remarques et propositions formulées au cours des dernières réunions plénières du PC-CP et du CDPC en 2019 et de celles qui ont été transmises aux experts par les associations médicales qui travaillent avec des auteurs d'infractions à caractère sexuel.
7. Les parties du texte concernant les définitions, le champ d'application, les principes fondamentaux, la gestion du risque, les interventions et le traitement dans les services pénitentiaires et de probation sont de nouveau révisées et, faute de temps, les parties restantes ne sont pas examinées. Les experts sont invités à soumettre la version révisée au Secrétariat au plus tard le 1<sup>er</sup> mars.

**III. Suivi de la 24<sup>e</sup> CDPPS « La gestion des auteurs d'infraction : traditions et technologie » (Chypre, 21-22 mai 2019)**

8. Le Groupe de travail du PC-CP prend en considération la question de l'intelligence artificielle dans l'action des services pénitentiaires et de probation, conformément au mandat confié au PC-CP pour 2020-2021 et décide d'inviter un consultant extérieur à faire une présentation lors de la réunion plénière du PC-CP (13-15 octobre 2020) ainsi qu'un représentant du nouveau comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) afin d'examiner les derniers développements, les travaux de rédaction accomplis jusqu'à présent par le CAHAI et d'entamer la rédaction, en 2021, d'un ensemble de normes éthiques relatives à l'utilisation de l'IA dans les services pénitentiaires et de probation.

**IV. 25<sup>e</sup> CDPPS « Le travail des services pénitentiaires et de probation : droits, responsabilités et défis » (Dublin, 9-10 juin 2020)**

9. Les participants approuvent la liste des intervenants et modérateurs des différents ateliers ainsi que le contenu et le déroulement de la 25<sup>e</sup> CDPPS (Dublin, 9- 10 juin 2020) et établissent son programme préliminaire. Il est convenu que pour permettre aux participants d'assister au plus grand nombre d'ateliers possible qui se déroulent parallèlement, tous les ateliers seront répétés deux fois et se succéderont dans la salle de réunion équipée de cabines pour disposer d'une interprétation anglais/français.

**V. Gestion des auteurs d'infractions présentant des handicaps ou troubles mentaux, incarcérés ou en période de probation**

10. Le Secrétariat projette à l'écran la présentation transmise par le Professeur Charlie Brooker (Royaume-Uni), expert scientifique, qui ne peut pas assister à la réunion. La présentation apporte des éclaircissements sur les questions relatives à la santé mentale des auteurs d'infraction en période de probation, mais les participants conviennent de la nécessité d'inviter à la réunion du GT en septembre un spécialiste de la psychiatrie médico-légale qui s'occupe des auteurs d'infractions incarcérés et en période de probation et de continuer à examiner cette question et les normes en vigueur avant de décider si la Recommandation du Comité des ministres n°(98)7 doit être mise à jour et complétée ou si une nouvelle recommandation doit être élaborée pour couvrir à la fois les aspects pénitentiaires et de probation de la santé mentale. Les participants sont favorables à la rédaction d'une nouvelle Recommandation, car la Recommandation actuelle ne traite que des problèmes de santé en général et pas exclusivement de la santé mentale. Des experts en santé mentale qui ont mené une étude de synthèse sur les normes existantes dans ce domaine seront invités à la réunion du GT en avril.

**VI. Table ronde sur les lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent**

11. Les participants examinent s'il est nécessaire de mettre à jour et de compléter les Lignes directrices et le Guide à l'intention des services pénitentiaires concernant la radicalisation et l'extrémisme violent. L'ensemble des participants reconnaît que cette démarche est prématurée, car les services pénitentiaires et de probation commencent seulement à se familiariser avec les normes élaborées à l'échelon international (qui prolifèrent non seulement à l'échelon international, mais aussi en Europe) et à les utiliser dans leurs activités. Selon un avis exprimé, l'extrémisme de droite actuel commence à poser de nombreux problèmes aux autorités et ne constitue pas une menace moins importante pour la société que l'extrémisme religieux.

**VII. Activités du projet conjoint UE/CdE sur les statistiques SPACE/MNP**

12. Les participants prennent note des informations communiquées par le Secrétariat sur la tenue de deux conférences prévues dans le cadre du nouveau programme conjoint CE/CdE en lien avec les statistiques SPACE (sur les nouvelles formes de criminalité, notamment la cybercriminalité et sur les corrélations entre les taux de criminalité, les taux de sanctions et les taux d'incarcération).
13. Les membres admettent que le thème de la première conférence sur la cybercriminalité (qui doit se tenir en avril ou mai 2020) n'a pas de lien direct avec les questions pénitentiaires et de probation et conviennent donc que le Groupe de travail du PC-CP ne participera pas à sa préparation ni à sa tenue.
14. S'agissant de la seconde conférence, il est convenu que Mme Annie Devos, Présidente du PC-CP, siègera au comité scientifique de préparation (il est proposé qu'il se tienne pendant la semaine du 16 au 20 novembre 2020), en fonction de la disponibilité de l'équipe d'experts de SPACE ou début 2021, car le programme conjoint s'achève le 31 mars 2021).

**VIII. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes**

15. Il est noté que dix femmes et quatorze hommes participent à la réunion, dont cinq femmes et trois hommes du Groupe de travail du PC- CP. La Secrétaire du Comité et une des experts scientifiques sont aussi des femmes.
16. Lors des échanges de vues consacrés aux différents points à l'ordre du jour, les participants se sont montrés conscients de la nécessité de prendre en considération les besoins et intérêts des deux genres et de respecter le principe fondamental de la prise en charge non discriminatoire. Ces questions ont été abordées plus particulièrement dans le cadre des travaux consacrés au projet de recommandation concernant l'évaluation, la gestion et la réinsertion dans la société des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions à caractère sexuel et à la santé mentale.

**IX. Questions diverses**

17. Le Groupe de travail du PC-CP examine le Mandat du PC-CP pour 2020-2021 et approuve le calendrier de ses priorités de travail et son plan de travail pour les deux années concernées.

**X. Dates des prochaines réunions**

18. Les prochaines réunions du Groupe de travail du PC-CP se tiendront du 1 au 3 avril 2020 et du 7 au 9 septembre 2020. La réunion plénière se tiendra du 13 au 15 octobre 2020.

OoO

**ORDRE DU JOUR**

	<b>1. Ouverture de la réunion</b>
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>
	<b>3. Rapport sommaire de la dernière réunion</b>
PC-CP(2019)10	<b>Rapport de réunion sommaire de la 9<sup>e</sup> réunion plénière du PC-CP, 5-7 novembre 2019</b>
CDPC(2019)23 Mandat du PC-CP 2020-2021	<b>4. Informations fournies par le Secrétariat</b>
PC-CP(2019)3rév5	<b>5. Évaluation, gestion et réinsertion dans la collectivité des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions sexuelles</b>
Site internet de la Conférence	<b>6. Suites à donner à la 24<sup>e</sup> CDPPS « La gestion des auteurs d'infraction : traditions et technologies » (Chypre, 21-22 mai 2019)</b>
	<b>7. 25<sup>e</sup> CDPPS, Dublin, juin 2020</b>
Présentation du Pr Charlie Brooker	<b>8. Gestion des auteurs d'infractions en prison et sous probation présentant des handicaps ou des troubles mentaux</b>
Guide du Conseil de l'Europe à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent  8395/2/19 REV 2	<b>9. Tour de table concernant le Guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent</b>
	<b>10. Activités liées au projet joint de l'UE/CdE sur SPACE/MNP</b>
	<b>11. Retour d'informations suite à la participation à d'autres réunions</b>
	<b>12. Parité des genres</b>
	<b>13. Questions diverses</b>
	<b>14. Dates et ordre du jour de la prochaine réunion</b>

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES**

**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Elmin HASANOV (*Apologised / Excusé*)  
Director, Electronic Monitoring Department, Probation Service, Ministry of Justice, Baku

Namik HASANOV  
Inspector of Operation regime Department, Penitentiary Service, Ministry of Justice, Baku

**BELGIUM / BELGIQUE**

Werner VANHOUT  
Conseiller général de la DG Epi, Bruxelles

**NETHERLANDS / PAYS-BAS**

R.W.M. van der ZON (*Apologised / Excusée*)  
Head of Legal Affairs/Deputy director Policy & Governance support, National Agency of Correctional Institutions of the Ministry of Justice and Security, The Hague

**POLAND / POLOGNE**

Mirosław PRZYBYLSKI  
Judge, Director, Department of the Enforcement of Judgements and Probation, Ministry of Justice, Warsaw

Robert TYPA  
Minister Counsellor, Department of the Enforcement of Judgements and Probation, Ministry of Justice, Warsaw

**RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Olesya BADZHAEVA  
Deputy Chief, Legal Department, Federal Penitentiary Service, Moscow

Artem KULINTSOV  
Representative, International Department, Federal Penitentiary Service, Moscow

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL  
DU CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE  
(PC-CP)**

Martina BARIĆ  
Social pedagogue, Head of Service of special programs, analysis, evaluation and prisoners' and juveniles' records, Ministry of Justice, Prison System Directorate, Head Office, Zagreb, Republic of Croatia

Annie DEVOS  
**Présidente du PC-CP**  
Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Belgique

Anna FERRARI (*Apologised / Excusée*)  
Magistrat, Ministère de la Justice, Département pour la Justice des Enfants, et les Mesures appliquées dans la Communauté, Direction Générale de l'exécution pénale de la Probation, Rome, Italie

Robert FRIŠKOVEC  
Head Office, International Co-operation, Prison Administration, Ministry of Justice, Ljubljana, Slovenia

Vivian GEIRAN  
(Former Director, Probation Service HQ), Dublin, Ireland

Manfred KOST

(Dr, LL.M), Ministerialdirigent, Head of Department C - Justice and Law Enforcement, Social and Probationary Services Saarland - Ministry of Justice, Saarbrücken, Germany

Maria LINDSTRÖM

Office for International Affairs, Head of Security Planning Unit, Swedish Prison and Probation Service, Stockholm, Sweden

Laura NEGREDO LÓPEZ

Deputy Assistant Director-General of Open Regime and Alternative Sanctions, General Secretary of Penitentiary Institutions, Madrid, Spain

Nadya RADKOVSKA

**Vice-Chair of the PC-CP**

Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, Sofia, Bulgaria

### **SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES**

Charlie BROOKER (*Apologised / Excusé*)

Honorary Professor, Centre for Sociology and Criminology, Royal Holloway, University of London, United Kingdom

Marianne FUGLESTVED

Psychologist, Directorate of Prison and Probation Services, Copenhagen, Denmark

Kieran McCARTAN

Professor, Department of Health and Applied Social Sciences, University of the West of England, Bristol, United Kingdom

Harvey SLADE

Research Assistant, Bristol, United Kingdom

\* \* \* \* \*

### **OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

#### **MEXICO / MEXIQUE**

María Noemí HERNÁNDEZ TÉLLEZ

Observateur Permanent Adjoint

### **OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**

#### **CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFÉDÉRATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)**

Willem VAN DER BRUGGE

Secretary General CEP, Confederation of European Probation, Utrecht, The Netherlands

#### **EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris)**

Kirsten HAWLITSCHKE

Executive Director, The Hague, The Netherlands

**SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SecrÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)**

*(Apologised / Excusé)*

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)**

Kresimir KAMBER

Lawyer / Juriste, Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

**DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I**

**HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY - ACTION AGAINST CRIME**

**DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT / SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION - LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

Jan KLEIJSEN

**Director / Directeur**

**Action against Crime Department / Service de la Lutte contre la Criminalité**

Gianluca ESPOSITO

**Head of Department / Chef de Service**

**Criminal Law Division / Division du droit pénal**

Carlo CHIAROMONTE

**Secretary to the European Committee on Crime Problems (CDPC) / Secrétaire du Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC)**

**Anti-terrorism Coordinator of the Council of Europe, Head of the Criminal Law and Counter-Terrorism Divisions / Coordinateur antiterrorisme du Conseil de l'Europe, Chef des Divisions du Droit Pénal et de l'Anti-Terrorisme**

Iliana TANEVA

**Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP**

Christine COLEUR

**Assistant / Assistante**

**INTERPRETERS / INTERPRÈTES**

Luke TILDEN

Nicolas GUITTONNEAU

Katia DI STEFANO